Patrick Boucheron

## HISTOIRE MONDIALE

AVEC 15 TEXTES INÉDITS

FRANCE

'e de la France

State Power from

nbourg): < www.

Neoliberalism and edge, 2018.

## 1994

## Rwanda, les ambiguïtés de l'opération Turquoise

Le 22 juin 1994 au Rwanda débute, à l'initiative de la France et sous l'égide de l'ONU, l'opération Turquoise. Elle est déclenchée deux mois et demi après le début du génocide des Tutsi, qui a causé la mort de 800 000 à 1 million de personnes.

Archives et témoignages révèlent toute l'ambiguïté d'une opération qui fut militaire avant d'être humanitaire.

Collines de Bisesero à l'ouest du Rwanda, fin juin 1994 : Vestine (son prénom a été modifié) est morte trois fois déjà. Le 9 avril, dans sa commune natale de Mabanza, les tueurs, ses voisins, lui arrachent le bas du visage à coups de gourdin avant de la jeter dans une fosse avec une femme et son nourrisson. Elle parvient à fuir vers Kibuye. Arrêtée à une barrière, elle traverse sa « deuxième mort » : elle est violée. Elle est ensuite escortée par les tueurs au stade de Kibuye, où elle retrouve sa famille parmi une foule de milliers de réfugiés tutsi en sursis. Le 18 avril, sur ordre du préfet, près de 10 000 personnes périssent : parmi elles, les proches de Vestine. « Baratwishe » (« ils nous ont tués »), souffle Vestine, quand elle me raconte l'assassinat en masse des siens vingt ans après. Au petit matin, Vestine réussit à sortir du stade parmi la maigre cohorte des survivants qui rejoignent les hautes montagnes de Bisesero, où la population tutsi résiste aux assauts répétés des bandes meurtrières. Le 13 mai 1994, l'attaque finale est lancée : son exécution coordonnée a exigé la réunion du gouvernement, de l'administration locale et de l'armée. Cernés de toutes parts et visés par des tirs d'obus et de roquettes, peu de réfugiés tutsi échappent à l'étau meurtrier. Vestine, elle, se terre dans une grotte.

C'est depuis sa cachette qu'elle apprend, fin juin, l'arrivée de militaires « blancs », rapidement identifiés comme des soldats français. Leur présence n'apporte pourtant aucun soulagement à Vestine et à ses compagnons d'infortune. Des Français ? Ils sont perçus comme les alliés indéfectibles des extrémistes hutu. La méfiance cède la place à la panique quand, embarquée dans les camions militaires français, Vestine reconnaît le chemin redescendant vers le stade de Kibuye, là où « les corps et le sang des Tutsi » avaient été sommairement recouverts de terre et où se trouve alors établi un détachement militaire français. Vestine choisit de rejoindre la zone contrôlée à quelques kilomètres à l'est par le Front patriotique rwandais (FPR), ce mouvement politique et militaire né en 1987 dans les rangs des descendants des exilés tutsi des années 1960.

Les images d'archives filmées sur les collines de la région présentent une tout autre image de l'arrivée des soldats français en cette fin du mois de juin 1994. Les populations en liesse sur le bord des routes, drapeaux rwandais et français au vent, chantent : « Le sort des *inyenzi* est scellé ». Les *inyenzi*, « les cafards », ce sont les Tutsi autant que les soldats du FPR. Ces chants, entonnés en kinyarwanda, les soldats français ne les ont certainement pas compris : ils révèlent pourtant l'espoir placé par les forces génocidaires dans le déploiement de l'opération Turquoise qui leur évitera la défaite militaire. L'allégresse fébrile qui s'exprime alors s'oppose à la frayeur des survivants de Bisesero.

À l'évidence, l'engagement de l'opération Turquoise le 22 juin 1994 n'est pas vécu avec la neutralité dont se réclament alors les officiers et, au premier chef, les responsables politiques qui en prirent l'initiative lors du Conseil restreint du 15 juin à l'Élysée. La « neutralité » revendiquée à l'endroit des « belligérants » convient bien aux représentations politiques françaises qui jamais ne soulignent le caractère profondément asymétrique de la violence du génocide, mais affirment au contraire la réciprocité des tueries entre « maquis tutsi » et « milices hutu ». Justifiée par des motifs exclusivement

humanitaires – les opinions publiques sont heurtées par « le spectacle d'enfants massacrés » –, la décision de mettre en œuvre l'opération Turquoise intervient pourtant très tardivement. À Kibuye, chez Vestine, 80 % des Tutsi ont été exterminés entre le 12 et le 21 avril. À la lecture des rares témoignages d'officiers français, on s'étonne du contraste entre le retard de l'intervention au regard de la chronologie du génocide et la précipitation avec laquelle elle est mise en œuvre, une fois décidée. En moins d'une semaine, la diplomatie française mobilise ses réseaux pour obtenir l'aval des Nations unies, l'appui de quelques pays africains et la projection des unités de l'armée à 6 000 kilomètres de Paris.

Si le calendrier de l'opération Turquoise ne s'explique pas par la temporalité du génocide des Tutsi, peut-être faut-il regarder du côté de la chronologie de la guerre qui oppose dans le même temps les forces gouvernementales et le FPR. L'hostilité des autorités françaises envers le FPR s'exprime sans détour. On retiendra les mots du chef d'état-major particulier de François Mitterrand, le général Quesnot, le 29 avril 1994 : « Le FPR est le parti le plus fasciste que j'ai rencontré en Afrique. Il peut être assimilé aux Khmers noirs. » Soupçonné par les cercles militaires et politiques proches du président Mitterrand de nourrir des appétits de conquête à la mesure de l'immense région des Grands Lacs, afin d'y établir un véritable « Tutsiland » ainsi qu'un menaçant « front anglophone », le FPR est, depuis le début de la guerre civile qui s'est ouverte au Rwanda en octobre 1990, considéré par les autorités françaises comme un ennemi. Il est difficile de rendre raison de cette hostilité. Le Rwanda, ancienne colonie belge dépourvue de toute ressource, ne représente aucun intérêt stratégique pour la France. Pour justifier l'envoi croissant de troupes à Kigali, Paris avance l'impératif de protection d'un régime ami, argue de la nécessité de maintenir la stabilité dans la région et, surtout, invoque la défense de la francophonie face à un FPR anglophone, disposant de bases arrière en Ouganda.

Le soutien au régime Habyarimana ne s'est jamais démenti entre 1990 et 1993, l'appui français prenant la forme d'une véritable

cobelligérance de l'aveu même de l'officier en charge de l'opti ration Birunga en février et mars 1993. Le colonel Didier Tauzin affirme avoir placé le chef d'état-major rwandais sous son commandement : il prend de facto la direction des opérations contre le FPR. À la fin du mois de juin 1994, le FPR est tout près de rema porter une victoire définitive sur les forces génocidaires : victoire « inacceptable » pour les responsables politiques français. Les orla peaux humanitaires de l'opération Turquoise ne trompent pas les officiers supérieurs du FPR. Ces derniers s'inquiètent tout particulièrement des visées françaises sur la ville de Butare, au sud, à partir de laquelle la partition du pays serait scellée en deux territoires d'égale importance et dont les frontières épouseraient les contours de deux hypothétiques « Tutsiland » et « Hutuland ». Haut responsable du FPR, Tito Rutaremara explique la décision accélérée de donner l'assaut sur la ville par la volonté de contrer les ambitions françaises : elle est conquise le 3 juillet.

L'état-major du FPR n'est pas seul à saisir la dimension militaire de l'opération Turquoise. Le 30 juin 1994, le capitaine Guillaume Ancel, spécialiste du guidage des frappes aériennes, reçoit à Bukavu, au Zaïre, l'ordre de « stopper l'avancée des soldats du FPR ». Le lendemain, l'ordre est annulé. Depuis, l'officier s'interroge sur la portée de cet ordre reçu puis annulé en moins de vingtquatre heures. « Stopper l'avancée du FPR » implique de mettre un coup d'arrêt à la progression de l'unique force susceptible de mettre un terme au génocide des Tutsi. Tirer sur les colonnes de soldats du FPR, c'est s'engager en faveur de l'armée et du gouvernement responsables du génocide dans la perspective d'improbables négociations politiques.

Comment rendre compte d'un tel aveuglement ? Impossible d'invoquer ici l'absence d'informations fiables. Dès le 22 juin, les services de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) produisent une note évaluant « les risques d'enlisement » des forces françaises au Rwanda. Ces derniers concluent l'exposé des divers scénarios possibles par cette mise en garde particulièrement nette : « Quelle que soit l'option retenue, le danger est grand pour la France de se voir accuser, au mieux de n'avoir pu remplir la mission qui lui avait été confiée, au pire de passer pour complice de l'actuel gouvernement rwandais. » Sur le terrain, les soldats français sont confrontés à la réalité d'un génocide, non à celle d'une guerre tribale et ils en informent leur commandement. Comme ce 27 juin 1994 où, sur les collines de Bisesero, des survivants hagards approchent les quelques soldats et journalistes parvenus jusqu'à eux. Le lieutenant-colonel Rémy Duval intégré au Commandement des opérations spéciales (COS) informe sa hiérarchie, le colonel Jacques Rosier, de la terrible réalité des massacres sur place. Les rescapés encore traqués dans les collines ne forment pas un « prétendu point avancé du FPR », mais un groupe de civils désarmés, à la merci des tueurs groupés dans le sillage du convoi militaire. Aucune réaction du colonel. Vestine et les autres Tutsi de Bisesero doivent attendre encore trois jours, jusqu'au 30 juin, pour être véritablement secourus. Sans doute ce qui se produit à Bisesero entre le 27 et 30 juin révèle-t-il les conséquences tragiques d'une représentation de l'événement en termes de guerre ethnique à laquelle se mêle une hostilité radicale au FPR.

Les deux éléments constitutifs de la vision française du Rwanda - guerre tribale et aversion pour le FPR - ne se consumèrent pas dans les ruines du génocide. Le 23 novembre 1996, dans l'hebdomadaire Le Point, Hubert Védrine publiait une tribune éloquemment intitulée : « Hutus et Tutsis : à chacun son pays ». Au titre de son « audace géopolitique » et au terme d'un sommaire exercice de mathématiques ethniques, l'ancien secrétaire général de l'Élysée au printemps 1994 soumettait une « solution radicale » aux immenses défis du Rwanda et de la région des Grands Lacs : « Un pays pour les Tutsis et un autre pour les Hutus ». Au mépris de l'histoire de ce pays et de ses réalités sociales, il dévoilait la rémanence du fantasme éculé d'un « Hutuland » et d'un « Tutsiland » qui avait tant obsédé les responsables politiques français en 1994.

HÉLÈNE DUMAS

1007